

Des environnements favorables pour un mode de vie physiquement actif à Mercier-Est

**Mémoire déposé dans le cadre de l'examen public
*Montréal, physiquement active***

Le mardi 27 novembre 2012

PAR SOLIDARITÉ MERCIER-EST

Sommaire

- I. Présentation de Solidarité Mercier-Est**
- II. Présentation du quartier de Mercier-Est**
- III. Favoriser le transport actif et implanter un centre récréo-sportif**
 - 1. S'engager pour le développement du transport actif dans Mercier-Est**
 - 2. Équiper le quartier pour favoriser les activités physiques et sportives à l'année longue :**
 - a. Favoriser l'aménagement des parcs**
 - b. Implanter un gymnase, dans le cadre du projet de centre récréo-sportif**
- IV. Nos Recommandations pour Mercier-Est dans le cadre de la consultation « Montréal physiquement active »**

Dans le cadre de la consultation publique sur le thème « Montréal physiquement active », menée par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, **Solidarité Mercier-Est** salue cette démarche et est heureuse d'apporter sa contribution à la réflexion.

Ces recommandations ont été travaillées et validées via :

- Un **café urbain le jeudi 22 novembre** en vue de la consultation pour le Plan de développement « Demain Montréal ». L'un des ateliers de cette soirée d'échange avec les citoyens de Mercier-Est a été plus particulièrement consacré à la question du transport actif ;
- Le **comité d'action pour un centre récréo-sportif** dans le cadre de la démarche des Saines Habitudes de Vie;
- Le **Regroupement Local des Partenaires en Saines Habitudes de vie** de Mercier-Est ;
- Le **Conseil d'administration** de Solidarité Mercier-Est.

I. Présentation de Solidarité Mercier-Est

Solidarité Mercier-Est est une table de concertation intersectorielle et multiréseaux ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier Mercier-Est. Pour ce faire, elle consulte et mobilise les citoyens et tous les acteurs œuvrant dans le quartier autour d'enjeux et d'actions déterminés collectivement, qui ont un impact sur son développement social, communautaire, environnemental et économique. Elle cherche également à développer et soutenir les organisations membres, les projets et les actions au bénéfice de la population du quartier.

Solidarité Mercier-Est anime la concertation du quartier par le biais : d'assemblées de membre, de comités de concertation, de comités d'action, de cafés urbains, de soirées d'information et de débats publics, de forums de quartier, de formations, d'un bulletin électronique, d'un site Internet et d'une page Facebook.

Tout le monde peut joindre la table de concertation du quartier : citoyens, organismes communautaires, institutions et élus sont invités à travailler ensemble pour améliorer la vie du quartier de Mercier-Est.

À ce titre, les acteurs de Mercier-Est ont souhaité concentrer leurs efforts sur plusieurs grands enjeux liés au développement social du quartier donnant lieu à plusieurs grandes démarches :

- démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI),
- démarche enfance – famille,
- démarche des saines habitudes de vie.

II. Présentation du quartier de Mercier-Est

Mercier-Est fait partie de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce quartier est partiellement enclavé et traversé par une voie ferrée, et est délimité par l'arrondissement d'Anjou au nord, le fleuve Saint-Laurent au sud, l'autoroute 25 à l'ouest et la ville de Montréal-Est à l'Est. Il est aussi traversé par des grands axes routiers, notamment les rues Sherbrooke et Notre-Dame.

Il peut être défini comme une ancienne banlieue des années 50 et se distingue donc par une forme urbaine large et une absence de densité critique.

Selon le recensement 2006, quarante pourcent 40% de la population est âgée de 35 à 64 ans et 40 % des familles sont de type monoparentale. D'autre part, on constate que 69 % de la population est en situation de défavorisation matérielle, sociale ou combinée. Le quartier bénéficie par ailleurs d'une zone de RUI située au sud de la rue Hochelaga, et est l'un des premiers Quartiers verts actifs et en santé de Montréal.

Plusieurs constats invitent Mercier-Est à identifier la question du développement d'un mode de vie physiquement actif comme une priorité.

Ainsi, comme l'indique l'annexe 1 du document de présentation de « Montréal physiquement active », plusieurs constats sont interpellant pour la Pointe-de-l'Île:

- 30% de la population de 12 ans et plus pratique rarement une activité physique d'une durée de 15 minutes et plus ;
- 53% de la population de 18 ans et plus est inactive durant leurs périodes de loisirs ;
- 24% de la population de 12 ans et plus n'utilise pas un transport actif pour le travail, l'école ou les courses.

Plusieurs chiffres sont aussi préoccupants pour les jeunes du quartier :

- 56,4% des enfants de 3 à 12 ans de Mercier-Est – Anjou pratiquent une activité physique suffisante pour être essouffés ou en sueur au moins trois fois par semaine, contre 58,3% pour Montréal (Étude sur la santé respiratoire des enfants montréalais de 6 mois à 12 ans, Portrait du territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île, 2011) ;
- 24,6% des jeunes de 12-24 ans disent pratiquer rarement une activité physique dans le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île contre 12,8% sur le reste de l'île ;
- 40,3% des jeunes de 12-24 ans sont peu ou pas physiquement actifs sur ce territoire contre 24,5% sur l'ensemble de Montréal (Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes réalisée, Statistique Canada, 2005).

Par ailleurs, la question du poids est aussi une préoccupation dans le quartier dans la mesure où on relève plus de femmes et hommes avec excès de poids dans Mercier-Est que dans Montréal :

- 42,1% contre 34,7% chez les femmes,
- 63% contre 46,9% chez les hommes.

C'est pourquoi Mercier-Est voit dans cette consultation l'opportunité d'attirer l'attention des élus de la Ville de Montréal sur la nécessité de favoriser l'émergence d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques et sportives régulières.

En effet, le rapport de la santé publique du Québec de mai 2010, concernant « *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids* » relève que :

« Les études scientifiques consultées attestent d'associations entre des éléments de l'environnement bâti d'une communauté et la pratique d'activité physique des citoyens, tant durant leurs activités de loisirs que lors de leurs transports ».

Comme l'indique le rapport *Aménageons nos milieux de vie pour nos donner le goût de bouger pour une meilleure qualité de vie* de Kino Québec de 2005 :

« les décideurs municipaux, en partenariat avec les représentants de différentes instances, peuvent jouer un rôle très important pour donner aux membres de la collectivité, un environnement qui crée des occasions de bouger de façon régulière et qui diminue ou élimine les obstacles qui entravent la pratique d'activités physiques ».

C'est pourquoi le quartier de Mercier-Est a fait le choix de prioriser ses recommandations au niveau de l'environnement bâti.

III. Favoriser le transport actif et implanter des infrastructures encourageant la pratique sportive

Comme le souligne la Direction de la santé publique, on parle ici de développer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif. Ces recommandations en vue du plan de développement de « Montréal physiquement active » portent sur des enjeux à long terme que le quartier de Mercier-Est souhaite porter. Elles visent ainsi une évolution de la norme sociale plus favorable à un mode de vie physiquement actif.

1. S'engager pour le développement du transport actif dans Mercier-Est :

Plusieurs constats en lien avec les déplacements actifs dans Mercier-Est font état d'une situation problématique au développement d'un mode de vie physiquement actif :

- *Manque d'alternatives afin de minimiser les déplacements motorisés*, seulement deux liens cyclables existent dans le quartier, faisant le lien du nord au sud de Hochelaga¹ ;
- *Desserte en transport collectif inadéquate*² ;
- *Manque d'espaces publics, manque d'espaces verts*, présence d'îlots de chaleur notamment sur les rues Sherbrooke et Hochelaga³ ;
- *Manque d'aires de socialisation, désuétude et discontinuité du cadre bâti* qui contribuent à la dévitalisation de la rue Hochelaga⁴ (entre l'autoroute 25 et la rue Pierre-Bernard) et de la rue Des Ormeaux (entre les rues Dubuisson et Ste-Claire);
- *Importance du volume et de la vitesse de circulation* sur Notre-Dame et sur les autres grandes artères que sont la rue Sherbrooke, Honoré-Beaugrand, Hochelaga, constituent des obstacles importants aux déplacements actifs dans le quartier ainsi que l'accessibilité aux parcs et aux infrastructures de sports et de loisirs.
- *Manque de connectivité* avec les quartiers limitrophes et le reste de la ville ne favorisant pas les déplacements actifs de plus longue distance hors du quartier ;
- *Manque d'offre commerciale locale* limitant les achats de proximité.

Le secteur de la RUI de Mercier-Est a fait l'objet en 2011 d'un *audit de potentiel piétonnier*, réalisé par la Direction de la santé publique de Montréal, afin de cibler le potentiel et faiblesses de l'environnement urbain pour la marche⁵.

¹ Forum 2005, Plan directeur RUI, Portrait des enfants 0-5 ans et de leurs familles et Plan de quartier vert, actif et en santé, Plan stratégique des Saines Habitudes de Vie.

² Forum 2005, Plan directeur RUI, Portrait des enfants 0-5 ans et de leurs familles et Plan de quartier vert, actif et en santé.

³ http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/inspq_icu/

⁴ Rapport sur les utilisateurs de la rue Hochelaga

⁵ Direction de la santé publique de Montréal, 2012. En ligne :

http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/publications/publications_resume.html?tx_wfqbe_pi1%5Buid%5D=1007

L'audit soulève les principaux constats suivants :

- La voie ferrée constitue une entrave importante aux déplacements actifs nord-sud ;
- Les voies de déplacement pour piétons sont dans un état de moyen à mauvais, c'est-à-dire qu'on y trouve plusieurs bosses, fentes, etc. ;
- Les trottoirs sont peu larges et ne possèdent pas suffisamment de mobilier urbain (poubelles, bancs) ;
- Les intersections sont très larges et ne sont pas toujours bien balisées pour assurer la sécurité des piétons ;
- Peu de feux de signalisation pour piétons et peu de mesures d'apaisement de la circulation ;
- Pourtant on note que le secteur possède un potentiel pour inciter à la marche : architecture à l'échelle humaine, arbres, etc. Par contre, des améliorations pourraient être faites en termes d'entretien de l'espace public.

L'audit a de plus interrogé des piétons sur leurs habitudes de déplacements actifs. La principale raison évoquée pour marcher est la santé. Ainsi, une amélioration de la sécurité pour les piétons et une augmentation de verdure et espaces verts inviterait davantage les résidents à marcher.

D'autre part, pour encourager le transport actif, la liaison entre les différents modes de transports est déterminante. Or, la configuration des alentours de la station terminus de métro Honoré Beaugrand est problématique alors qu'en moyenne c'est entre 20 000 et 24 000 usagers qui l'utilisent par jour. Plusieurs accidents sont déjà survenus et une marche exploratoire a été réalisée le 9 octobre 2012 avec la STM, le Maire d'arrondissement, Tandem et Solidarité Mercier-Est pour constater les difficultés en termes de sécurité.

Ces problématiques sont multiples :

- Rien ne facilite la traverse des piétons sur la rue Sherbrooke, le temps des feux de circulation pour les piétons est trop court ;
- Les autobus n'ont pas assez d'espace pour circuler et ont tendance à effectuer des virages serrés ;
- Problème de discipline de la part des piétons (ils traversent la rue même si la lumière est rouge). Depuis ces dernières années, il y a en moyenne un piéton par année qui se fait happer par un véhicule à cette intersection.
- Pour éviter le feu de circulation à l'intersection de la rue Honoré-Beaugrand au sud de la rue Sherbrooke, certains automobilistes vont emprunter le stationnement du Centre commercial le Champlain.

Par ailleurs, le transport multimodal n'est pas suffisamment encouragé par manque de voie cyclable sécuritaire et de support à vélo.

Actuellement, plusieurs démarches au sein du quartier traitent de la question des transports dans Mercier-Est :

- **Quartiers 21 «Parcours vers»** (2011-2014) :
3 volets : environnement, social et économique : Création d'un réseau de corridors de transport actif sécurisé.
- **Quartier vert, actif et en santé** (depuis 2008)
Repenser l'aménagement urbain afin de le rendre favorable aux transports actifs en portant une attention particulière aux jeunes.
- **Démarche revitalisation urbaine intégrée** (2006 à maintenant) :
Axe 1 : favoriser la fluidité des déplacements.
- **Le programme Mon école à pied et à vélo !** de Vélo-Québec auquel ont participé 6 écoles primaires du quartier. Soulignons que le programme pour 2013-2015 devient **À pied, à Vélo, ville active**
- **Plan stratégique de la démarche des saines habitudes de vie de Mercier-Est** (2011-2014) :
 - Priorité A : Accessibilité à un mode de vie physiquement actif et à la saine alimentation,
 - Objectif A2 : Mettre en place des aménagements sécuritaires qui favorisent le transport actif et la pratique de l'activité physique
- **Plan triennal Enfance – Famille de Mercier-Est** (2010-2013)
 - ORIENTATION 4 : TRANSPORT ET SÉCURITÉ
 - Objectifs :
 - Augmenter la sécurité piétonnière aux abords du métro Honoré-Beaugrand, des garderies, des écoles et des parcs.
 - Renforcer la sécurité au niveau de la voie ferrée.
 - Augmenter le nombre d'autobus qui font le trajet nord-sud.
 - Améliorer le réseau de pistes cyclables, notamment par la présence d'un axe nord-sud.

2- Équiper le quartier afin de favoriser les activités physiques et sportives à l'année longue :

Nous souhaitons que Mercier-Est soit reconnu et priorisé par rapport au manque d'équipement sportif favorisant la pratique de différentes activités physiques tout au long de l'année.

a. Favoriser l'aménagement des parcs :

L'aménagement des parcs favorisant les loisirs, la pratique de sports et d'activités physiques en tout temps, été comme hiver, à l'intérieur comme à l'extérieur est déterminant.

Depuis plusieurs années, des organismes et des citoyens se mobilisent pour que des équipements et des aménagements soient installés au sein des parcs du quartier comme par exemple des buttes de neige à la Promenade Bellerive et des anneaux de glace dans les différents parcs.

Aussi, la difficulté d'accès au parc de la Promenade Bellerive dû au manque de sécurisation des abords contraindre le potentiel de loisirs, de la pratique de sports et d'activités physiques dans Mercier-Est. Le développement et l'aménagement du Parc et de ses abords (Notre-Dame et parcs limitrophes) est une préoccupation de longue date et un comité de réflexion y travaille depuis quelques temps.

Ceci encouragerait les citoyens à avoir une pratique sportive régulière et diversifiée au cours des saisons en restant dans leur environnement proche.

b. Implanter un gymnase, dans le cadre du projet de centre récréo-sportif :

- **Une mobilisation de longue date :**

Depuis plus de 18 ans le quartier est mobilisé pour voir installer des équipements permettant la pratique sportive dans des conditions optimales, tels qu'une piscine, des gymnases et des locaux communautaires dans le cadre d'un centre-récréo-sportif. En effet, même si les quartiers voisins sont dotés de tels équipements, l'enclavement de Mercier-Est n'encourage pas les citoyens à les utiliser.

De nombreuses démarches ont été effectuées via la concertation, au sein du comité d'action pour un centre récréo-sportif, réunissant des associations sportives, des organismes de loisirs, bon nombre d'organismes communautaires, la CDEST, le CSSS, ainsi que l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour que l'émergence de tels équipements soient priorisés. À ce titre, des pétitions, des sondages, une évaluation des besoins et plusieurs représentations à l'hôtel de ville ont été réalisés pour garder cette préoccupation à l'agenda politique.

- **Une piscine pour Mercier-Est en septembre 2013 :**

Ainsi en 2010, malgré le fait que le projet n'ait pas été priorisé par les autres paliers gouvernementaux dans le cadre du programme de subventions du Fonds Chantiers Canada-Québec 2007-2014, l'arrondissement s'est engagé à lancer ce projet en décidant tout d'abord de le réaliser en deux phases afin de répondre à ses contraintes budgétaires et en décidant ensuite de financer entièrement la première phase pour éviter de reporter encore davantage ce projet tant attendu par la population du quartier. Suite à de nombreuses démarches de consultation, la communauté a choisi la construction d'une piscine pour la première phase.

Le 2 février 2012, l'arrondissement a donc fait la présentation officielle de cet important investissement pour le quartier. Une piscine à vocation récréo-sportive sera implantée dans le parc Clément-Jeté pour le mois de septembre 2013.

Ce projet ambitieux de 12 987 000 \$ est entièrement financé par les fonds de l'arrondissement. Une taxe spéciale a d'ailleurs été mise en place pour assurer le budget de fonctionnement de ce futur équipement. Le quartier se réjouit de l'ouverture de cette future piscine et souligne la consultation en cours pour déterminer la programmation répondant aux attentes de chacun.

L'arrivée de cette infrastructure représente une avancée majeure pour favoriser un mode de vie physiquement actif dans Mercier-Est. La phase deux, quant à elle, intégrant de nouveaux gymnases, des salles d'exercice, de danse et de musculation ainsi que des locaux communautaires, reste toujours une priorité pour encourager la pratique sportive dans le quartier, dans la mesure où la création d'environnements favorables est déterminante pour promouvoir et développer un mode de vie physiquement actif auprès des citoyens.

- **Un gymnase pour finaliser la construction du centre récréo-sportif dans sa globalité :**

Le comité d'action pour un centre récréo-sportif souhaite donc continuer sa mobilisation pour que l'ensemble des équipements prévus dans ce grand projet puissent voir le jour. En effet, il s'avère que l'offre d'activité physique et sportive ne peut davantage être développée dans le quartier sans l'émergence de nouvelles infrastructures. Ce constat est relayé par plusieurs associations sportives qui manquent de locaux adaptés surtout pendant la période hivernale qui vient ralentir conséquemment leurs activités faute d'équipement adéquats. Ce constat vient donc étayer les statistiques faisant état d'un niveau d'activité physique particulièrement bas à Mercier-Est.

Aussi, dans l'optique de définir un plan de développement à une échelle de 20 ans pour que Montréal soit reconnue comme étant physiquement active, nous souhaitons que cette préoccupation puisse faire partie de l'agenda politique de tous les paliers gouvernementaux.

Actuellement, cette question est poursuivie dans la cadre :

- **du comité d'action pour un centre récréo-sportif,**
- **du Plan stratégique de la démarche des saines habitudes de vie de Mercier-Est (2011-2014) :**
 - Priorité A : Accessibilité à un mode de vie physiquement actif et à la saine alimentation,
- **Plan triennal Enfance – Famille de Mercier-Est (2010-2013)**
 - ORIENTATION 5 : PARCS ET INSTALLATIONS DE LOISIR
 - Objectifs : 1.
 - Renforcer le potentiel récréatif des parcs, particulièrement dans les parcs Honoré-Mercier, St-Victor, Taillon, Thomas-Chapais et le futur parc du site Contrecoeur.
 - Améliorer la sécurité, la propreté et l'accueil dans les patageoires et la piscine extérieure de Mercier-Est.
 - Avoir un centre récréo-sportif et une piscine intérieure dans Mercier-Est.

IV. Nos Recommandations pour Mercier-Est dans le cadre de la consultation « Montréal physiquement active » :

Nous souhaitons focaliser nos recommandations sur le deuxième enjeu lié au « Design au service de l'activité physique » proposé dans le cadre du document de la consultation « Montréal physiquement active ». En effet, les enjeux de Mercier-Est afin de favoriser un mode de vie physiquement actif résident principalement dans l'amélioration du bâti et donc dans l'amélioration des environnements urbains.

À ce titre, pour prioriser un environnement favorisant les déplacements actifs et sécuritaires, nous souhaitons :

- Que la ville de Montréal favorise les mesures d'apaisement de la circulation (dos d'âne aux alentours des écoles, réduction de la vitesse),
- Que la ville de Montréal améliore le paysage urbain et l'expérience piétonne (réduire le bruit, la pollution atmosphérique, verdir, implanter du mobilier urbain) ;
- Que la ville de Montréal encourage la mobilité douce au sein du quartier en :
 - développant le réseau de transport en commun et le réseau cyclable particulièrement sur les grands axes comme Notre-Dame et sur les rues Sherbrooke, Honoré-Beaugrand, et Hochelaga ;
 - créant des circuits pédestres et cyclables, ainsi qu'une signalisation adaptée aux piétons et aux cyclistes au sein du quartier;
 - favorisant l'accès à pied et à vélo aux atouts du quartier comme les parcs, dont celui de la promenade Bellerive,
 - améliorant la fluidité des déplacements nord-sud ;
- Que la ville de Montréal favorise la connectivité du quartier de Mercier-Est avec le reste de l'île via l'implantation de stations de Bixi et la continuité des pistes cyclables (exemple : lien cyclable rue Sherbrooke pour rejoindre Mercier-Ouest, relier le parc de la promenade Bellerive par voie cyclable jusqu'à la Rivière des prairies).
- Que la ville de Montréal améliore la sécurité des piétons au terminus de métro Honoré-Beaugrand et encourage le transport multimodale en aménageant l'espace pour les cyclistes.

Également, pour favoriser la pratique de l'activité sportive tout au long de l'année, nous souhaitons :

- Que la ville de Montréal contribue à l'aménagement des parcs de Mercier-Est pour encourager la pratique d'activités physiques et sportives.
- Que la ville de Montréal contribue à l'émergence de nouveaux gymnases, de salles d'exercice, de danse et de musculation ainsi que des locaux communautaires pour finaliser la construction du centre récréo-sportif dans sa globalité.